

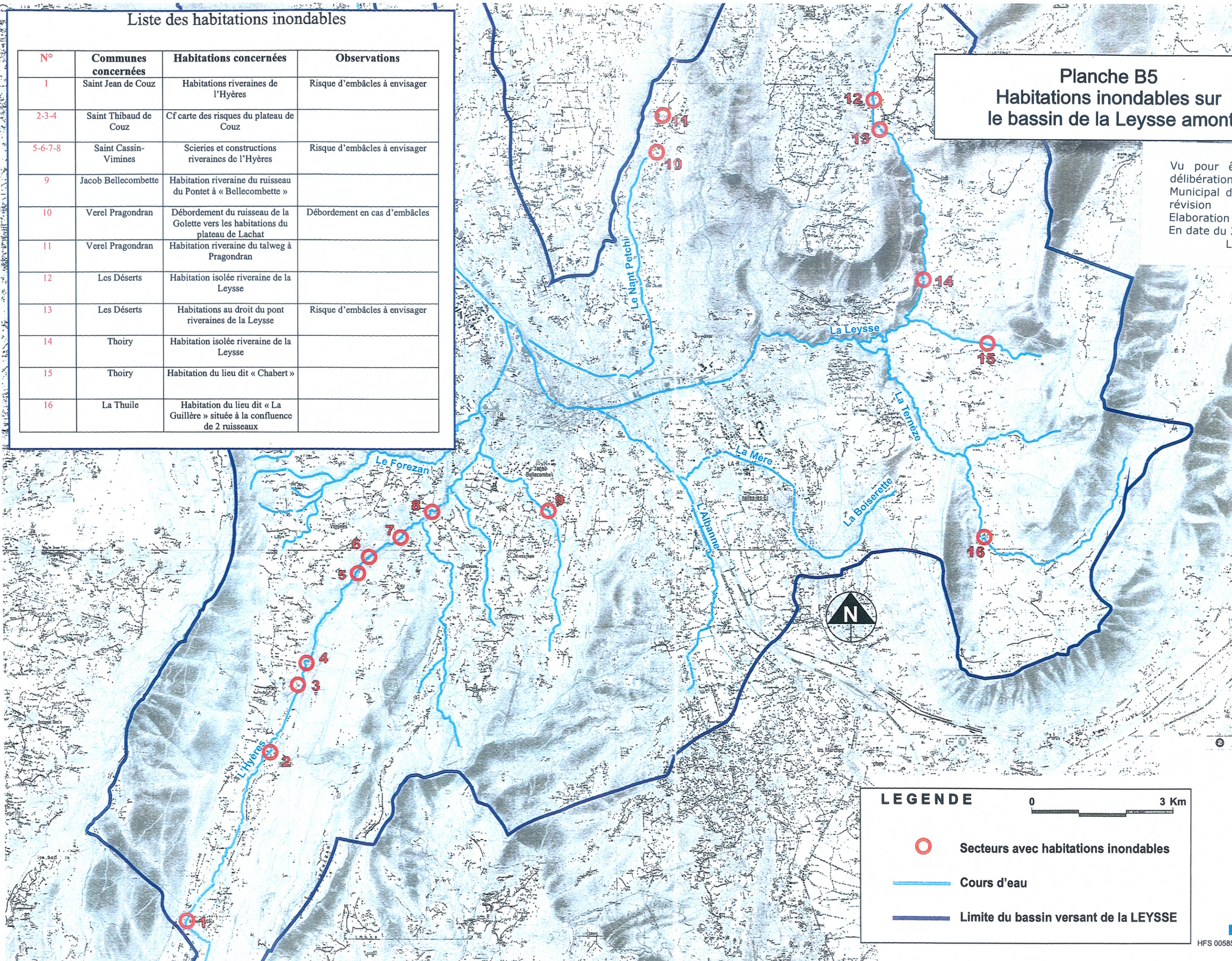
Liste des habitations inondables

N°	Communes concernées	Habitations concernées	Observations
1	Saint Jean de Couz	Habitations riveraines de l'Hyères	Risque d'embâcles à envisager
2-3-4	Saint Thibaud de Couz	Cf carte des risques du plateau de Couz	
5-6-7-8	Saint Cassin-Vimines	Scieries et constructions riveraines de l'Hyères	Risque d'embâcles à envisager
9	Jacob Bellecombette	Habitation riveraine du ruisseau du Pontet à « Bellecombette »	
10	Verel Pragondran	Débordement du ruisseau de la Golette vers les habitations du plateau de Lachat	Débordement en cas d'embâcles
11	Verel Pragondran	Habitation riveraine du talweg à Pragondran	
12	Les Déserts	Habitation isolée riveraine de la Leysse	
13	Les Déserts	Habitations au droit du pont riveraines de la Leysse	Risque d'embâcles à envisager
14	Thoiry	Habitation isolée riveraine de la Leysse	
15	Thoiry	Habitation du lieu dit « Chabert »	
16	La Thuile	Habitation du lieu dit « La Guillère » située à la confluence de 2 ruisseaux	

Planche B5 Habitations inondables sur le bassin de la Leysse amont




Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal d'approbation de la révision du P.O.S - Elaboration du PLU En date du 28/06/2013
Le Maire,

Le Maire,
François GALLET

LEGENDE

0 3 Km

-  Secteurs avec habitations inondables
-  Cours d'eau
-  Limite du bassin versant de la LEYSSE